



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du Jeudi 12 Septembre 2024

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Chantal DELOGE - Ghyslaine SALDANA.

Messieurs : Michel CAUSSADE - Philippe LAURAIRE

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU.**

Absent : **David DURUSSEL.**

Ouverture de la séance à 12 heures 05.

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale Élective de la LFO

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe les membres du Bureau Directeur de la proposition d'organisation de la prochaine Assemblée Générale Élective de la LFO. Force est de constater que la gestion des pouvoirs vient compliquer l'organisation matérielle de celle-ci, il propose de tenir la future Assemblée Générale Elective du Samedi 09 Novembre 2024 en distanciel.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité l'organisation de cette Assemblée Générale Elective en distanciel.



Date du prochain Bureau Directeur

Le prochain Bureau Directeur se tiendra en visioconférence le Mardi 1^{er} Octobre 2024 à 18h30.

- **Délibération - Approbation du choix de l'entreprise et du montant de l'offre de travaux**
- **Délibération - Autorisation de démarrer les travaux**
-

Monsieur Christophe GENIEZ fait part au Bureau Directeur du stade d'avancement du projet de construction du bâtiment accueillant les pôles accueil, perfectionnement, soins, formation et technique, dans le cadre du projet de développement du centre régional de football.

À la suite de la liquidation de l'entreprise SPB – titulaire du lot Menuiseries Extérieures PVC – une procédure de consultation pour ce lot a été lancée.

Les conclusions de cette procédure, menée par l'ARAC Occitanie, sont présentées.

L'attribution des marchés de travaux proposée est la suivante :

LOT	ENTREPRISE	OFFRE €HT
LOT N°07 MENUISERIE EXT PVC	LES ZELLES	141.178,30 €HT

Compte tenu du résultat de cette consultation, l'enveloppe prévisionnelle du projet est maintenue à 6.500.000,00 € HT, soit 7.800.000,00 € TDC (toutes dépenses confondues).

Entendu l'exposé de Monsieur Christophe GENIEZ et après avoir délibéré, le Bureau Directeur :

- Approuve l'attribution du marché de travaux à l'entreprise LES ZELLES, pour le montant de l'offre tel qu'indiqué ci-dessus,
- Autorise le démarrage des travaux pour cette entreprise.

 **Poules et Championnat Futsal 24-25**

Un prochain Comité de Direction électronique sera proposé dans les jours à venir afin de valider les poules futsal et le règlement notamment pour le Régional 2.

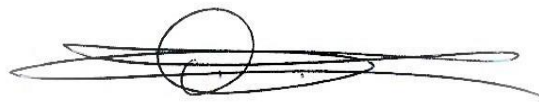
L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h 40.

Le Président de la LFO,



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de LFO,



Chantal DELOGE